

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 octobre 2020

Le Conseil Municipal s'est réuni le 15 octobre 2020 à 18H30, ouvert sous la présidence de Monsieur Jean SARRET, Maire.

Présents : Denis DELOGU, Gérard MICHEL, Jean SARRET, Céline LAMBERT, Yann BRIAT, Patrick ESPITALLIER, Jullien MAGALLON, Marc TOURNIAIRE, Sandra POTIN
Marie-Elisabeth GAUDIN, Serge GAILLARD

Absent : Serge GAILLARD

Procuration: /

Convocation du 6 OCTOBRE 2020

Ordre du jour : 1- Emprunt Aménagement grange Borel

2-Evolution des statuts de la Communauté de communes Serre-Ponçon Val d'Avance

3-Devis jeux d'enfants

Questions diverses

Monsieur le Maire demande si le conseil municipal accepte de rajouter à l'ordre du jour :

4-Création d'un emploi d'adjoint administratif 30h

5-Voirie Rue du Vieux Four

6- Recensement de la population

7- Subventions

La demande est acceptée par le conseil

1- Monsieur le Maire rappelle que pour les besoins de financement de l'opération Aménagement grange Borel il est opportun de recourir à un emprunt d'un montant de 150 000,00 EUR.

La commune de Valsères après avoir pris connaissance de l'offre de financement de la Banque Postale et des conditions générales version CG-LBP-2020-11 y attachées proposées par La Banque Postale, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents accepte à l'unanimité la proposition

Montant du prêt : 150 000 euros sur 15 ans pour financer les investissements.

Taux d'intérêt annuel : taux fixe de 0.60 %. Tranche obligatoire à taux fixe jusqu'au 01/12/2035

Le représentant légal de l'emprunteur est autorisé à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative au contrat de prêt.

2- Considérant enfin que plusieurs communes se sont lancées dans des procédures d'élaboration ou de révision de leurs documents d'urbanisme et que ces derniers constituent des documents de planification destinés à penser et à dessiner leur urbanisation future. Le conseil municipal Décide à l'unanimité des membres présents de se prononcer contre le transfert de la compétence PLUI à la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance au titre de ses compétences obligatoires au 1er janvier 2021 ;

3-Monsieur le Maire présente plusieurs devis pour des jeux d'enfants à installer au stade et un bike Park.

Monsieur le Maire propose la remise en état du stade municipal. Le conseil municipal est favorable à la remise en état.

Des demandes de subventions seront effectuées avant la fin de l'année auprès du département et de l'Etat.

4- Considérant la nécessité de créer un emploi d'Adjoint administratif à temps non complet pour pérenniser le poste de secrétaire de la mairie de Valsères Le Maire propose à l'assemblée : la création d'un emploi d'Adjoint administratif permanent à temps non complet à raison de 30 heures hebdomadaires.

5-Madame Sandra POTIN dit que la rue du Vieux Four est en très mauvais état : trous en formation, qu'elle a été interpellé par certaines personnes de la commune pour y remédier. Monsieur le Maire dit qu'il va y avoir une évaluation des travaux de voirie à effectuer en 2021 avec l'IT05 (service du département).

6- Recensement de la population en 2021 Le Maire, informe le conseil municipal qu'il convient de nommer un coordonnateur communal et un agent recenseur pour le recensement de la population qui aura lieu dès janvier 2021 et demande l'autorisation au conseil municipal de prendre un arrêté pour leur nomination. Accepté par le conseil.

7-Monsieur le Maire propose de faire un don au département des Alpes Maritime suite aux inondations. La majorité des conseillers étant contre les subventions non versées aux associations seront utilisées pour l'aménagement du stade.

Discussion autour des colis de fin d'année, les conseillers proposent plutôt l'achat de chocolats.

Questions diverses :

Une conseillère interroge le maire sur les chats errants et la proposition de la SPA concernant la stérilisation.

Monsieur le Maire répond qu'il va recontacter la SPA, qu'il faut verser une somme d'argent afin de lancer le processus avec eux.

Séance levée à 20 heures 30 minutes

Le Maire,
Jean SARRET

